

CHARTRE SANITAIRE – VISITES GUIDÉES

Nos guides conférencières ont hâte de vous retrouver !

Elles sont enthousiastes de reprendre avec vous les chemins des vieilles pierres et vous dévoiler les secrets du patrimoine exceptionnel de la Destination Pays d'Uzès Pont du Gard.

Pour vous permettre de vivre cette expérience en toute sécurité, toutes les dispositions suivantes sont prises :

Pour les guides

- ✓ Elles porteront un masque.
- ✓ Elles seront équipées d'un micro portatif si l'effectif du groupe est important (pour éviter les regroupements et pour votre confort d'écoute – sauf en intérieur)
- ✓ Elles mettront à votre disposition du gel hydroalcoolique et des masques jetables à 1€
- ✓ Elles rappelleront les règles sanitaires avant le départ des visites
- ✓ Seuls vos guides manieront l'ouverture et la fermeture des portes des sites visités
- ✓ Un point de rassemblement pour les départ des visites est fixé à l'extérieur de l'office de tourisme devant la maison du patrimoine

Pour les participants

- ✓ Ils respecteront la distanciation physique et tous les gestes barrières
- ✓ Le port du masque sera obligatoire dans les espaces clos et dans les espaces publics pour tout rassemblement plus de 10 personnes.
- ✓ Mesures spécifiques sur notre destination : le masque est obligatoire dans le cœur de villes, villages et les boulevards.

RAPPEL | Les gestes barrières

ATTENTION :

- ✓ **Le port du masque ne dispense pas de respecter rigoureusement les gestes barrières**



Lavez-vous très
régulièrement les
mains



Toussez ou
éternuez dans
votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Saluez sans se
serrer la main,
évités les
embrassades



Respecter une
distance de
1 mètre